

RESIDENCE DU RUANDA.  
TERRITOIRE D'ASTRIDA.  
N° 3548/F.P.

Astrida, le 2 Décembre 1950.-

Objets

ASTRIDA



1183

Indemnités familiales.-

Monsieur le Commandant,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le soldat de 1ère classe Tshisalu sollicite l'indemnité pour ses filles Tshibangu (née le 22/5/33 et Keta (née le 26/6/35). Je vous transmets en annexe l'attestation délivrée afin de me faire savoir si vous donnez votre accord.

La fille du sergent Moma Goï (née le 19/6/1936 et célibataire) vient d'accoucher d'un enfant. Le Sergent se charge de l'entretien de cet enfant et demande de pouvoir bénéficier de l'indemnité et de la ration.

Moma Goï demande également le rappel de l'indemnité de son fils Moni depuis le 1/2/1948, date à laquelle cette indemnité a été supprimée à Kigali (Moni est né le 4/2/1934 et fréquente actuellement l'école de maission d'Astrida).

Je joins l'attestation d'études.

Pour le Chef de Détachement,  
Le Commissaire de Police,  
G.H. LEBE,

S

Monsieur le Commandant de la  
Cie en S.T. /Ruanda à

KIGALI.